

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 07 juillet 2022

**Le Conseil Municipal de la Commune d'Ondres se réunira
en session ordinaire le :
Jeudi 07 juillet 2022
à 18 h 30
en Mairie d'ONDRES**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 02 juin 2022.

Lecture des décisions prises par Madame le Maire.

- 2022-07-01-** Résiliation du contrat de concession de service public lié au camping municipal pour motif d'intérêt général
 - 2022-07-02-** Convention d'installation, de gestion, d'entretien et de remplacement de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique au profit d'Altitude Fibre 40, dit PIXL
 - 2022-07-03-** Révision du classement sonore du Département des Landes
 - 2022-07-04-** Dénomination de voies privées
 - 2022-07-05-** Approbation de la convention entre la commune et l'Association Syndicale Autorisée (ASA) de la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) LABENNE - ONDRES, pour le prêt à titre gratuit de matériel mobile pour la surveillance des zones incendiées
 - 2022-07-06-** Convention cadre d'adhésion au service « PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE » relative au Schéma départemental défibrillateurs
 - 2022-07-07-** Convention relative au dispositif référent laïcité / Centre de Gestion des Landes
 - 2022-07-08-** Convention du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes/ Centre de Gestion des Landes
 - 2022-07-09-** Modification du tableau des emplois : création d'un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{er} classe à temps complet, un poste d'adjoint administratif principal de 1^{er} classe à temps complet, 4 postes d'adjoints techniques principaux de 1^{er} classe à temps complet, 2 postes d'agents de maîtrise à temps complet ces 8 postes sont à pourvoir au 01/08/2022, et 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet à pourvoir au 01/10/2022.
 - 2022-07-10-** Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité pour la saison 2022. Article L.332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique.
 - 2022-07-11-** Approbation du régime des permanences de nuit de camp de vacances
- Questions diverses.

Fait à Ondres, le 30 juin 2022

Le Maire,

Éva BELIN.